

Fédération Française d'Équitation

Saison Sportive **2021**



Voltige Équestre



Crédit Photo : ©CVI Bern/Christoph SCHAFFA

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule	3
Projet sportif 2021	4
Coordonnées	6
Renseignements	7
<ul style="list-style-type: none">● Le passeport FEI● L'enregistrement FEI● Le certificat sanitaire● Les vaccinations	
Attribution des Aides et des Primes	8
<ul style="list-style-type: none">● Aides Fédérales● Aides d'Etat	
Les Groupes Cibles de l'action Fédérale	11
Primes FFE – Championnats du monde 2021	12
Primes FFE - Concours Internationaux	13
SENIORS	14
JUNIORS	15
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2021	16
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2022	17

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des voltigeurs et longeurs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections et par des primes destinées aux voltigeurs, longeurs et aux propriétaires des chevaux performants ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise également la réussite de ses sportifs dans les circuits d'excellence qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, le chapitre VIII des Dispositions Générales des compétitions.

Projet sportif 2021

- **Bilan**

Les résultats obtenus depuis les JEM de Caen jusqu'à ceux de Tryon en 2018 ont permis à la voltige française de se hisser aux premiers rangs des nations au tableau des médailles. Ce leadership s'est construit à travers l'optimisation de nos points forts, qu'il s'agisse de la qualité des chevaux, des qualités techniques des voltigeurs, de notre prédominance sur l'aspect artistique, mais également par l'expertise et la richesse du groupe France (voltigeurs, longeurs, propriétaires, staff...). Le modèle français est désormais clairement identifié et reconnu sur la scène internationale.

Avec 15 médailles, dont 5 titres, obtenus en championnats depuis 2014 par 8 individuels, 2 équipes, 1 pas de Deux et un titre en Coupe des Nations, l'Équipe de France a su démontrer son savoir-faire et faire preuve d'une grande créativité.

- **Objectifs**

L'objectif porte aujourd'hui sur le maintien du rang de la France lors du prochain cycle et en vue des JEM 2022, tout en conservant des ambitions de podium en Individuel Homme, en Pas de Deux et une entrée dans le top 10 en individuel Femme.

L'année 2021 doit permettre à l'ensemble des athlètes de progresser en vue des JEM 2022.

La mise en place d'une individualisation du calendrier de compétitions ainsi que le ciblage des stages JEM et Relève optimisera le suivi des athlètes, avec pour objectif second l'évolution au sein de la ranking FEI.

L'enjeu se situe aussi fortement sur nos juniors, avec pour objectif majeur cette année les Championnats du Monde et à plus long terme la préparation de nos jeunes pour leur entrée chez les Seniors.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

- **L'accompagnement fédéral**

La dynamique collective, « l'esprit bleu » :

La charte du cavalier de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages et compétitions.

La formation :

La mise à disposition d'experts pour tous les facteurs de la performance.

Un accompagnement fédéral sur les stages de haut niveau et les compétitions internationales.

Le soutien logistique, financier, médiatique :

Le Groupe JEM, le suivi vétérinaire, les sélections, les primes à la performance, les aides fédérales, le statut d'athlète de Haut Niveau et les aides personnalisées.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : cavaliers, entraîneurs, propriétaires et entourage. Les différentes aides

présentées dans cette saison sportive qui matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés, sont mises en cohérence avec ces objectifs.

Nous souhaitons que cette démarche vous aide à optimiser vos performances et à continuer à progresser sportivement en 2021.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Équitation

Service FFE Compétition
Parc Equestre Fédéral
La Colonie
41600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Entraîneur National de Voltige, Sélectionneur National Seniors

Davy DELAIRE

Adjoint à l'Entraîneur National, Sélectionneur National Juniors

François ATHIMON

Adjoint à l'entraîneur National, Entraîneur Pôle France

Bamdad MEMARIAN

Entraîneur National Chevaux

Sébastien LANGLOIS

FFE Compétition - Secrétariat de la Voltige

☎ Tél. : 02.54.94.46.58

✉ E-mail : voltige.inter@ffe.com

elodie.ricot@ffe.com

Ouvert du lundi au vendredi 9h-13h00 & 14h00-18h00

Renseignements

1) Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf CVI* et CVI2* en France.

Secrétariat Passeport FEI

FFE – Service Passeports

Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte Beuvron

☎Tél. : **02.54.94.46.00**

✉ E-mail : francesca.ledru@ffe.com

Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

2) L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale **l'enregistrement des voltigeurs, longeurs et des chevaux/poneys auprès de la F.E.I. est obligatoire**. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur www.ffecompet.com. Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI via l'application FEI HORSE APP.

<https://www.ffe.com/toutsavoir/Competitions/International/Cheval/Transmission-des-documents-d-identification-a-la-FEI>

3) Le certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux/poneys à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DDPP.

4) Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

Attribution des Aides et des Primes

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

- **Aides fédérales aux voltigeurs et longeurs**

Les Aides Fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation.

Ces aides fédérales sont versées aux voltigeurs et longeurs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés *page 14 et 15 du présent document*.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du voltigeur ou longeur, après retour :

- de leur dossier complet Sportifs de Haut Niveau, pour les voltigeurs ou longeurs concernés,
- de la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat, pour tout autre voltigeur ou longeur.

- **Primes fédérales aux voltigeurs et longeurs**

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Equitation aux voltigeurs et longeurs médaillés aux Championnats du monde Seniors.

- **Primes fédérales aux propriétaires**

Le versement des primes acquises en 2021 interviendra au plus tard le 31 mars 2022 au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire, sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année 2021, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'un contrôle antidopage dont le résultat s'est avéré positif.
- au cours de l'année 2021, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.
- le voltigeur et le longeur du cheval au moment de la performance entraînant la prime doivent toujours être les mêmes au moment du versement de celle-ci.

- **Barème des aides fédérales**

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements :

- Route : sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition

0.40€/km par cheval avec un maximum de **2 chevaux**

0.30€/km par véhicule sur décision de la DTN

- Avion, bateau et train : prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives. Remboursés dans la limite d'un montant de 500 € par concours.

Hébergement et restauration, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

A l'Étranger :

- Hébergement – Restauration : **130 €** par journée de compétition/stage.

- Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage.

Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

En France :

- Hébergement – Restauration : **92 €** par journée de compétition/stage.

- Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage.

Aides fédérales pour les équipes sur base des frais réels.

Attribution des Aides et des Primes

Aides d'Etat

- **Les aides personnalisées :**

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relèves. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les voltigeurs ou longeurs affectés dans des établissements équestres avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **10 284 €** selon le barème 2021.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Les aides fédérales et les aides personnalisées de l'Etat du longeur seront suspendues si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.

Les Groupes Cibles de l'action Fédérale

Des voltigeurs, longeurs, chevaux, peuvent être sélectionnés pour intégrer les groupes cibles de l'action fédérale.

Le **GROUPE 1** et le **GROUPE 2** rassemblent des couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

GROUPE 1 : constitué des voltigeurs/chevaux/longeurs à potentiel Jeux Mondiaux 2022.

Cheval et longeur identifiés et validés par l'équipe d'encadrement fédéral		
JUNIORS	14-18 ans	Potentiel podium individuel Championnat d'Europe/Championnat du Monde en fin de cycle Junior
		Avoir obtenu, à partir du 1 ^{er} janvier 2019, deux fois la note de : 14 ans : 6.7 sur des concours Amateur 2 Minime ou CVI2*CH 15/16 ans : 6.8 en épreuve Amateur 1 / CVIJ2* (au moins 1) 17/18 ans : 7.4 en épreuve Amateur 1 / CVIJ2* (au moins 1)
SENIORS	19-21 ans	Performances réalisées sur le circuit Junior (5 ^{ème} minimum lors de l'échéance N-1) ou sur CVI 3* (avoir obtenu deux fois la note minimale de 7.1 en CVI 3* à partir du 1 ^{er} janvier 2019)
	22 ans et plus	Potentiel Top 12 JEM chez les filles en individuel Potentiel Top 7 JEM chez les garçons en individuel Potentiel Podium JEM Pas de Deux Avoir obtenu deux fois la note minimale de 7.4 en CVI 3* à partir du 1 ^{er} janvier 2019

GROUPE 2 : constitué des voltigeurs/chevaux/longeurs réservistes du Groupe 1, de voltigeurs en devenir.

Cheval et longeur identifiés et validés par l'équipe d'encadrement fédéral		
JUNIORS	14-18 ans	Potentielle sélection en individuel au Championnat d'Europe/Championnat du Monde en fin de saison
		Avoir obtenu, à partir du 1 ^{er} janvier 2019, deux fois la note de : 14 ans : 6.3 sur des concours Amateur2 Minime ou CVI2*CH 15/16 ans : 6.2 en épreuve Amateur 1 / CVIJ2* (au moins 1) 17/18 ans : 7.0 en épreuve Amateur 1 / CVIJ2* (au moins 1)
SENIORS	19-21 ans	Performances réalisées sur le circuit Junior (Finale minimum lors de l'échéance N-1) ou sur CVI 3* (avoir obtenu deux fois la note minimale de 6.8 en CVI 3* à partir du 1 ^{er} janvier 2019)
	22 ans et plus	Potentiel Top 20 JEM chez les filles en individuel Potentiel Top 10 JEM chez les garçons en individuel Potentiel Top 5 JEM Pas de Deux Avoir obtenu deux fois la note minimale de 7.0 en CVI 3* à partir du 1 ^{er} janvier 2019

La référence se situe dans la performance en compétition Individuelle, le potentiel des voltigeurs / couples cheval-longeur et la détection du staff fédéral.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique au Groupe 1 ou Groupe 2. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Primes FFE – Championnats du Monde

Budapest (HUN) 23 au 29 août

VOLTIGEURS ET LONGEURS

▪ Primes FFE

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel/ Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel* / Pas de Deux	Par équipe	Coupe des Nations
10 000€	10 000€	10 000€	5 000€	5 000€	5 000€	2 500€	2 500€	2 500€
à répartir entre le(s) voltigeur(s) et le longeur	à répartir entre les athlètes de l'équipe, longeur inclus	à répartir entre les athlètes du collectif, longeurs inclus	à répartir entre le(s) voltigeur(s) et le longeur	à répartir entre les athlètes de l'équipe, longeur inclus	à répartir entre les athlètes du collectif, longeurs inclus	à répartir entre le(s) voltigeur(s) et le longeur	à répartir entre les athlètes de l'équipe, longeur inclus	à répartir entre les athlètes du collectif, longeurs inclus

PROPRIETAIRES

▪ Primes FFE

Médaille d'Or			Médaille d'Argent			Médaille de Bronze		
Individuel	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel	Par équipe	Coupe des Nations	Individuel	Par équipe	Coupe des Nations
1 500€	1 500€	1 500€ A répartir entre les différents propriétaires du collectif	1 000€	1 000€	1 000€ A répartir entre les différents propriétaires du collectif	500€	500€	500€ A répartir entre les différents propriétaires du collectif

Primes FFE - Concours Internationaux

- Primes FFE aux propriétaires

Compétitions	Résultat	Montant
CVI*** - 12 partants minimum chez les femmes - 7 partants minimum chez les hommes - 5 partants minimum en équipe Finale CVI-W	1er	1 500 €
	2ème	1 000 €
	3ème	500 €
CVIO Coupe des Nations (montant à diviser entre les différents propriétaires des chevaux du collectif*)	1er	1 500 €
	2ème	1 000 €
	3ème	500 €

* collectif : ensemble des performances prises en compte pour le classement

SENIORS

Prise en charge FFE

<p>Stages de haut niveau sur convocation du DTN</p>	<p>Cheval Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe 1</p> <p>Voltigeur/Longeur Hébergement + Transport athlètes Groupe 1 restauration au barème fédéral Groupe 1 et 2</p>
<p>Stages de préparation aux Championnats du Monde</p> <p>Stages PFV et stage terminal</p>	<p>Cheval Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral</p> <p>Voltigeur/Longeur Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes</p>

<p>Championnats du Monde</p> <p>Budapest 23 au 29 août</p>	<p>Cheval Boxes + engagements Transport au barème fédéral</p> <p>Voltigeur/Longeur Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral</p> <p>Forfait aides personnalisées de 800€ par voltigeur/longeur en individuel/Pas de deux Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur en équipe Forfait aides personnalisées de 800€ par longeur en équipe</p>	
<p>CVI</p> <p>Prise en charge de 5 CVI3* de référence par athlète.</p> <p>Bern 13 au 16 mai Saumur 11 au 13 juin Budapest 24 au 27 juin Le Mans du 28 juillet au 1^{er} août Aachen 10 au 12 septembre</p> <p>Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN</p>	Individuels	
	<p>Note de 7.1 à 7.4 : Transport cheval au barème fédéral</p>	<p>Note supérieure à 7.4 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeur/longeur au barème fédéral</p>
	Equipe	
	<p>Note de 7.5 à 7.9 : Transport cheval au barème fédéral</p>	<p>Note supérieure à 7.9 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral</p>
	Pas de Deux	
	<p>Note de 7.6 à 8 : Transport cheval au barème fédéral</p>	<p>Note supérieur à 8 : Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral</p>
<p>CVI W</p>	<p>Cheval Transport au barème fédéral</p> <p>Voltigeur/Longeur Hébergement + restauration au barème fédéral (si pas de prise en charge CO)</p>	

Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Elite, Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

JUNIORS

Prise en charge FFE

<p>Stage de haut niveau sur convocation du DTN</p>	<p>Cheval Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral pour le Groupe 1</p> <p>Voltigeur/Longeur Hébergement + Transport athlètes Groupe 1 restauration au barème fédéral Groupe 1 et 2</p>	
<p>Stages de préparation au Championnat du Monde Stages PFV et stage terminal</p>	<p>Cheval Boxe : 2 chevaux maximum par voltigeur Transport au barème fédéral</p> <p>Voltigeur/Longeur Hébergement + restauration au barème fédéral Transport athlètes</p>	
<p>Championnats du monde Le Mans 28 juillet au 1er août</p>	<p>Cheval boxes + engagements Transport au barème fédéral</p> <p>Voltigeur/Longeur Hébergement + restauration au barème fédéral Transport au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 300€ par voltigeur/longeur en individuel</p>	
<p>CVI Prise en charge d'un CVI2J* par athlète. Saumur 11 au 13 juin</p> <p>Seuls seront pris en charge les voltigeurs sélectionnés par l'Entraîneur National soumis à l'accord du DTN</p>	<p>Individuels :</p>	
	<p>Note de 6.9 à 7.2 :</p> <p>Transport cheval au barème fédéral</p>	<p>Note supérieure à 7.2 :</p> <p>Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral</p>
	<p>Equipe</p>	
	<p>Note de 6.7 à 7 :</p> <p>Transport cheval au barème fédéral</p>	<p>Note supérieure à 7 :</p> <p>Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral</p>
<p>Pas de Deux</p>		
<p>Note de 6.8 à 7.2 :</p> <p>Transport cheval au barème fédéral</p>	<p>Note de supérieure 7.2 :</p> <p>Transport cheval + hébergement / restauration voltigeurs/longeur au barème fédéral</p>	

***Aides fédérales pouvant être versées à tous les longeurs / voltigeurs
Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des Collectifs Seniors ou Relèves sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport***

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2021

ELITE (1 sportif)

LECLEZIO Lambert

SENIORS (5 sportifs)

ATHIMON François*
BOUSIGNAC-DUMONT Maud*

GARDIES Théo
MOUTINHO Manon
THIBAUDAT Noély

RELEVES (6 sportifs)

CHAUVET Estelle
DEVEDU Loïc*
DUPON Marina*

HAENNEL Vincent
JABET Quentin
TERRIER Dorian

* Longeurs

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2022

Compétition de référence	Collectif Elite <i>Classement</i>	Collectif Senior <i>Classement</i>	Collectif Relève* <i>Classement</i>	Collectif Espoir (25 ans et moins) <i>Classement</i>
Championnat du Monde	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 2 ^{ème} en équipe	4 ^{ème} au 8 ^{ème} en individuel 3 ^{ème} à 6 ^{ème} par équipe	9 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Championnat d'Europe Seniors		1 ^{ème} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{ème} à 3 ^{ème} par équipe	4 ^{ème} au 30 ^{ème} en individuel	
Ch. d'Europe/Monde Jeunes et Juniors			1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} à 3 ^{ème} par équipe	Qualifié pour la finale

Les compétitions ci-dessous préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

	Collectif Relève* <i>Classement</i>
CVI3* / CVI03*	1 ^{er} à 3 ^{ème} en individuel 1 ^{er} par équipe

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les sportifs dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

*Le collectif Relève concerne les sportifs de 25 ans et moins. Les plus de 25 ans pourront également y être inscrit dans la limite de 4 années consécutives maximum.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance)

Elite : 01/11/2021 au 31/10/2023

Senior et Relève : 01/11/2021 au 31/10/2022

Espoir : 01/11/2021 au 31/10/2022

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

L'inscription d'un longeur sur les listes SHN ou ESPOIRS pourra être remise en cause si celui-ci longe un couple relevant d'une fédération étrangère.